

Synthèse de l'avis de la CEFDG 2020/2021

Excelia Tourism and Hospitality School (Excelia Group)

Bachelor en management du tourisme et de l'hôtellerie (bac+3)

Les points forts du programme :

- le positionnement du programme qui sait évoluer en permanence pour répondre le mieux possible aux besoins du marché ;
- la maquette pédagogique et les différents parcours au choix en 3ème année. Il faut noter la dimension RSE, très présente dans le programme. Le Bachelor est d'ailleurs accrédité par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) via son dispositif TEDQUAL (Tourism Education Quality), ce qui a pour vertu d'encourager l'application du Code mondial d'éthique du tourisme ;
- le taux d'encadrement des étudiants : sur 50 professeurs permanents, 23 interviennent dans le programme, dont 11 docteurs ;
- la formation très professionnalisante : outre l'intervention de professionnels du tourisme, il existe des dispositifs d'accompagnement sur les 3 années pour le projet professionnel de l'étudiant ;
- la bonne insertion professionnelle avec 54% des diplômés en activité et un taux de poursuite d'études en baisse ;
- la création du CFA d'Excelia en avril 2020 qui a permis l'ouverture de la formation en apprentissage à la rentrée 2020 ;
- la politique internationale du programme : apprentissage de trois langues vivantes, un parcours anglophone, un stage à l'étranger, des accords d'échange et 3 parcours de double-diplômes. Le bachelor a également une bonne attractivité à l'international ;
- l'implication forte sur le territoire : le laboratoire des cas (« Innov Case Lab ») puise des problématiques en lien avec le territoire de Charente-Maritime. L'école affiche de nombreux partenariats, notamment l'AMFORTH World (Association for Hospitality and Tourism Education and Training), plateforme de coopération entre les acteurs majeurs de l'industrie de l'hôtellerie, de la restauration, de la gastronomie et du Tourisme ;
- en termes de politique de site, de nombreux partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur sont également en cours.

Les points de vigilance :

- la baisse de la sélectivité en 1^{ère} année et du ratio intégrés/admis, ce qui atteste d'une attractivité moindre en France. Le nombre de candidats français en 2019 a d'ailleurs diminué. On note cependant que ce dernier admis reste stable en 2020 malgré la crise sanitaire ;
- la part des enseignements assurés par des professeurs permanents ne représente que 20% des enseignements dans la discipline du tourisme ;
- le pourcentage d'heures d'enseignement en tourisme pourrait être réparti de manière plus efficace : on note un professeur permanent en tourisme qui n'enseigne qu'à hauteur de 20% de ses enseignements dans ce bachelor. Il en est de même pour une enseignante docteur en géographie ;
- en termes de recherche, même s'il s'agit d'un visa, on note que le bachelor correspond à l'axe de recherche intitulé « management du tourisme ». Or, c'est l'axe qui regroupe le moins d'enseignants-chercheurs (8 seulement). Cela se retrouve logiquement dans le faible pourcentage de contributions intellectuelles de cet axe ;
- le faible nombre de professeurs permanents publiants affectés à la formation. La hausse observée dans les tableaux du nombre de publiants compte certainement des publiants non permanents. Les publications sont d'ailleurs en économie-gestion, très peu voire pas en tourisme ;
- la politique d'ouverture sociale : 16% seulement de boursiers sur critères sociaux malgré le dispositif ECHOS (égalité des chances et ouverture sociale). Seulement 3 bourses de solidarité accordées en 2019-20 pour un montant total 5 000 euros.